

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**20^e Colloque international de Bibliologie,
science de la communication écrite**

Brazzaville (17-21 décembre 2007)

*La Gestion scientifique de l'information écrite
par les Bibliothèques francophones africaines*

**PRÉ-PROJET DE CRÉATION
D'UN OBSERVATOIRE DE LA RÉCEPTION
DE L'INFORMATION ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE (ORIA)**

Par

Jean-Pierre MANUANA NSEKA

Le présent pré-projet se situe dans le cadre du stage sur la gestion scientifique de l'information écrite par les Bibliothèques francophones africaines organisé à Brazzaville du 17 au 21 décembre 2007. Il vise à proposer une première solution à l'état difficile de la lecture en Afrique francophone subsaharienne.

Il sera présenté par le Professeur Jean-Pierre MANUANA le jeudi 20 décembre 2007 à 15 heures dans le cadre du programme (p.14). Il fera l'objet d'une discussion collective sous la direction du Professeur Ruthin BAYELE GOMA de 16 à 17 heures le même jour. Ce projet est donc indicatif et prospectif. À la suite de la discussion, une synthèse sera présentée le vendredi 21 décembre 2007 à 11 heures par Robert ESTIVALS. Si ce pré-projet complété, modifié, adapté obtient l'accord de la majorité des participants du stage (voir p.6 à 10), la rédaction d'un projet sera réalisée au début de 2008 pour être ensuite transmis aux autorités compétentes pour décision.

État des lieux

En général, les bibliothèques africaines sont pauvres et ne parviennent pas à satisfaire les besoins d'information écrite et électronique en temps réel. Pourtant, l'accroissement de la population dans les zones rurales aussi bien que dans les villes draine vers les universités et instituts supérieurs de fortes populations en quête de savoir. Ces populations ne peuvent satisfaire leurs besoins que dans la mesure où les institutions chargées de gérer les ressources documentaires mettent à leur service des dispositifs précis et efficaces de détection et d'utilisation de l'information écrite et électronique. Des efforts louables ont été consentis, surtout par les structures de la coopération, pour mettre à la disposition des populations des ressources documentaires capables de fournir l'information écrite et électronique. Force est de constater que ces efforts ne sont pas canalisés par une dynamique d'ensemble. Ce qui fait que parfois des données riches et très importantes moisissent dans les fonds des bibliothèques sans que les bénéficiaires puissent s'en servir en temps utile.

Pour combler ce manque, la nécessité s'impose de créer un Observatoire de la Réception de l'information écrite et électronique en Afrique subsaharienne (ORIA).

Objectifs et missions

ORIA serait un établissement scientifique destiné aux études sur la Réception de l'information écrite et électronique en Afrique.

À ce titre, il aurait pour missions de (d) :

- Procéder à des études des besoins d'information écrite dans les populations à partir d'enquêtes psycho-sociologiques de la lecture ;
- Étudier les conditions de réception de l'information écrite dans les bibliothèques en Afrique ;
- Collecter les besoins de l'information écrite dans ces bibliothèques ;
- Analyser et diffuser les informations sur les besoins auprès de ces bibliothèques ;
- Formuler des recommandations en vue de l'instauration d'une politique d'acquisition en fonction des besoins ciblés.

Nature juridique et localisation

ORIA devrait constituer une association. Sa nature juridique dépendra du pays où elle aura son siège. Si le siège de l'ORIA se trouvait en RDC par exemple, elle constituerait une ASBL de droit congolais.

Relations et partenariat : un réseau international francophone

Les objectifs internationaux de l'ORIA obligent à la création d'un réseau sur les points suivants :

Un réseau administratif et financier

Comprenant notamment, les gouvernements des pays concernés ; les organismes de la Francophonie : O.I.F., I.F.N., Université Senghor ; les organisations internationales comme l'UNESCO, l'IFLA, le PNUD, les Archives et Musée de la Littérature de Bruxelles, l'A.I.B., la S.S.B., etc.

La consultation et l'accord de ces organisations sont fondamentaux.

Un réseau universitaire et scientifique

Institut de Bibliothéconomie d'Alger, EBAD au Sénégal ; M. Alim GORGA au Cameroun, LA bibliothèque Nationale du Congo (M. Ruthin BAYELE GOMA) ; l'IFASIC en RDC (M. J.-C. EKAMBO), etc. ; l'ULB en Belgique, l'Université de Bordeaux III en France, etc.

Un inventaire systématique devrait être effectué.

Un réseau de recherche

Par sa nature et ses missions, l'ORIA entretiendrait des relations de collaboration et de coopération : d'une part avec les institutions d'enseignement, notamment les écoles primaires et secondaires, les instituts supérieurs, les universités, les séminaires ; et d'autre part avec les Centres de recherche et les institutions missionnaires, sans oublier les départements d'entreprises publiques et privées chargées de la gestion des ressources documentaires. Cette collaboration concernerait l'échange de données, la formation des personnes ressources, etc.

Organisation et fonctionnement

L'ORIA pourrait comprendre trois unités complémentaires :

Un directoire composé d'un Président et d'un représentant de chaque pays participant

Un conseil scientifique composé d'universitaires des pays participants.

Un Secrétariat Exécutif comportant un Secrétaire Général, un Chargé de mission, un Secrétaire Scientifique, un Secrétaire Administratif et Financier, un Informaticien.

Les personnes concernées

En premier lieu, les membres participant au stage de recherche. Voir Programme de la page 6 à la page 10.

Cette première liste devrait être élargie aux divers pays de l'Afrique Francophone Subsaharienne (Cameroun, Gabon, etc.).

Programme de recherche

Une phase préliminaire pour deux ans paraît nécessaire à la fois pour créer l'institution et pour réaliser les premières observations. Elle comprendra deux parties.

Programme administratif et financier

Durant cette période, un groupe de responsables scientifiques et publics devrait se constituer et obtenir les fonds nécessaires à la création de l'ORIA.

Pour lancer ses activités, l'ORIA devrait confectionner un programme en deux volets.

Programme scientifique

Celui-ci devrait comporter la formation de deux personnes aux méthodes psychosociologiques de la lecture, à la bibliométrie et à la systémique bibliologique par des chercheurs confirmés.

Étude de satisfaction des besoins

La première tâche consisterait à mener sans complaisance une enquête de terrain pour déterminer la satisfaction et l'insatisfaction des besoins des populations en information écrite et électronique. Un travail de sondage d'opinion et de statistique de fréquentation des bibliothèques et celle des rayons serait effectué dans les bibliothèques (nationales, universitaires, publiques, etc.).

Évaluation critique des fonds documentaires

Des experts de l'ORIA descendraient dans les bibliothèques pour évaluer les fonds documentaires de manière à :

- déterminer les ressources documentaires existants dans les différents domaines du savoir humain;
- déterminer les ressources documentaires inexistantes et les domaines concernés ;
- en fonction des deux points précédents, déterminer les fonds documentaires à acquérir pour répondre aux besoins manifestés par les populations.

Bilan

Un premier bilan préalable à toute poursuite de la recherche devrait être établi fin 2009.